



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E165898

VALABLE JUSQU'AU 28/04/2026

ÉDITÉ LE

12/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALONS EN CHAMPAGNE

Siret : 410 379 614 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4410141

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10138626704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10138626704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : TOLLITTE ALEXANDRE

7 PETITE RUE
51800 BRAUX-SAINT-REMY

Téléphone : 03 26 60 77 02

Portable : 06 23 97 85 72

Fax : 03 26 60 77 02

Site Internet :

E-mail : sartollitte@outlook.fr

Responsabilité légale :

TOLLITTE ALEXANDRE GERARD JOSE GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier)	29/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/04/2025
o Fenêtres de toit	29/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	29/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/04/2025
o Isolation des combles perdus	29/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.